



GIFEX

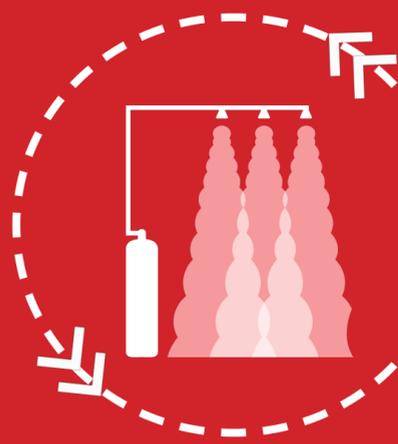
groupement des fabricants installateurs
de systèmes d'extinction automatiques fixes

Maintenance des Installations d'Extinction Automatique à Gaz (IEAG)

INSTALLATION D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À GAZ : À QUOI ÇA SERT ?

L'extinction automatique à gaz est une solution pour éteindre l'incendie par diffusion de gaz qui agit par réduction du taux d'oxygène (agents inertes) ou par réaction chimique (agents inhibiteurs).

Votre installation d'extinction automatique à gaz (IEAG) a pour rôle d'éteindre un incendie à un stade encore précoce de son développement afin d'assurer la sécurité de votre personnel et de vos équipements névralgiques pour la pérennité de votre entreprise.



INSTALLATION D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À GAZ : POURQUOI LA MAINTENIR ?



Assurer la sécurité de son personnel et de ses équipements pour la pérennité de son entreprise.



Effectuer des visites de maintenance régulières pour confirmer le niveau de performance de l'installation par des essais fonctionnels.



Pérenniser l'IEAG par le remplacement préventif des composants critiques.



Adapter l'IEAG à l'évolution des risques et locaux protégés.



Maintenir les IEAG conformes aux textes en vigueur.



Vérifier l'étanchéité des locaux protégés.

RÉUSSIR LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À GAZ : COMMENT ?



Choisir une entreprise avec des certifications et qualifications nécessaires.



Choisir une entreprise avec des compétences pour entretenir votre matériel.



Choisir une entreprise qui dispose des pièces détachées nécessaires à l'entretien de vos matériels.



Choisir une entreprise qui dispose d'une assurance couvrant les travaux/services à réaliser.

APSAO
Extinction Automatique par Gaz :
Services d'installation et de
maintenance (LF13)
Délivrée par le CNPP

MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À GAZ : QUELLES OPÉRATIONS FAUT-IL RÉALISER ?



ETAPE 1

Examen des documents d'exploitation



ETAPE 2

Inspection visuelle de l'installation



ETAPE 3

Essais fonctionnels de l'installation



ETAPE 4

Requalification décennale des réservoirs

Pour en savoir plus :

contact@ffmi.asso.fr

www.ffmi.asso.fr

